



# Communiqué de presse

Vendredi 13 janvier 2023

## Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2023-2024

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024 sont désormais ouvertes jusqu'au 8 mars 2023. Les personnes dont l'enfant fait sa rentrée en maternelle, ou qui arrivent à Grenoble ou encore qui habitaient déjà à Grenoble mais qui déménagent ailleurs dans la ville sont concernées. C'est une étape obligatoire avant de se rendre à l'école.

Pour s'inscrire :

- Télécharger son dossier sur [grenoble.fr/inscriptions-scolaires](https://grenoble.fr/inscriptions-scolaires) ou le retirer dans une Maisons des Habitant-es.
- Remettre son dossier complet avec les pièces nécessaires dans une Maison des Habitant-es qui délivrera un avis de dépôt OU par courriel à l'adresse [kiosque@grenoble.fr](mailto:kiosque@grenoble.fr)
- Un certificat d'inscription est ensuite reçu, précisant les coordonnées téléphoniques de l'école d'affectation de l'enfant.
- Prendre rendez-vous avec la direction de l'école afin de valider l'admission.
- Se présenter au rendez-vous avec le certificat d'inscription, le certificat de radiation (si l'enfant vient d'un autre établissement), le carnet de santé et le livret de famille.

**Rentrée scolaire 2023-24**  
Écoles publiques maternelles et élémentaires

Les inscriptions scolaires, c'est maintenant!

**Retrait des dossiers à partir du 12 janvier**  
• grenoble.fr  
• Maisons des Habitant-es

**Retour des dossiers avant le 8 mars**  
• kiosque@grenoble.fr  
• Maisons des Habitant-es